

Réf : *po 19 Cap-AudiAssSeEnt V0.doc*

Destinataire : *Tous destinataires*

Mission d’Audit des Risques et Assurances
Assistance à la consultation du marché
Proposition méthodologique

Date	Préparé par
7 janvier 2019	Guillaume FRUGIER
Numéro de téléphone : 01 44 71 35 55 – Télécopie : 01 42 66 15 0 – email : contact@capsiom.net Web : http://www.capsicom.net Siège social : Collines de Trio – Commune de Vico - 20118 Sagone – SARL au capital de 10.000 € Siret 441 437 779 00016 - R.C.S. PARIS 441 437 779 - APE : 7022Z – TVA FR 91441437779	

Sommaire

Confidentialité, indépendance et impartialité :	3
Votre demande :	4
Principes de la mission d'audit :	4
1/ Analyse précise des documents existants à savoir :	4
2/ Entretiens avec un ou des représentants de l'entreprise :	4
Contenu détaillé de la prestation d'Audit :	5
Etape 1/ Identification des sources d'informations et organisation de la mission.	5
Etape 2/ Etude technique de chaque contrat.	5
Etape 3/ Entretiens avec des représentants de l'Etablissement.	6
Etape 4/ Rédaction de la synthèse.	6
Assistance à la consultation du marché (option) :	7
Etape 5/ Rédaction de l'expression de besoins d'assurances.	7
Etape 6/ Mise en œuvre de la consultation.	7
Etape 7/ Analyse des offres et négociations.	8
Accompagnement durant la vie du contrat (option) :	9
Interventions in situ.	9
Assistance à distance.	10
Moyens humains :	11
Annexe - Programme Safety :	12

CONFIDENTIALITE, INDEPENDANCE ET IMPARTIALITE :

Ce document a pour objet de préciser les conditions techniques et économiques de la prestation d'audit et, le cas échéant, d'assistance à la passation des marchés d'assurances que propose Capsicom.

Il s'agit bien évidemment d'un projet destiné à vous permettre d'appréhender les capacités techniques et organisationnelles de CAPSICOM à répondre à vos attentes.

Les enjeux représentés par les prestations de CAPSICOM imposent, de la part de tous leurs acteurs et notamment des Consultants de CAPSICOM ou liés à CAPSICOM, une confidentialité absolue.

Ce principe fait partie du code de conduite de notre activité dont l'essence même, l'évaluation et la maîtrise du risque, est stratégique pour les organisations avec lesquelles CAPSICOM travaille.

Par ailleurs, l'indépendance et l'impartialité sont les garants de la légitimité de CAPSICOM et la qualité des prestations réalisées par ses consultants.

Sur ces bases, je soussigné Guillaume FRUGIER, associé - gérant de CAPSICOM, m'engage et engage tous les consultants de CAPSICOM ou lié à CAPSICOM, dans l'exercice de nos missions à :

- ne rendre compte qu'aux représentants désignés de notre Client et à eux seuls ;
- ne communiquer les informations relatives à nos missions uniquement aux interlocuteurs désignés par notre Client à l'exclusion de toute autre personne interne ou externe à son établissement, sauf accord de sa part ;
- une obligation de réserve, de loyauté et d'impartialité ;
- ne recevoir aucune rémunération autre que celle prévue au titre du contrat signé avec le client de CAPSICOM et notamment s'interdire toute rémunération de quelque nature que ce soit (commission d'apport ou de gestion...) d'agents, courtiers, assureurs, organisme d'inspection ou de certification...

Fait à Paris, le 7 janvier 2019 pour faire et valoir ce que de droit.

Guillaume Frugier



Associé Gérant

CAPSICOM
178, rue de Javel - 75015 Paris
Tel : +33 (0) 1 44 71 36 66 - Fax : +33 (0) 1 42 66 15 60
e-mail : contact@capsicom.net - web : www.capsicom.net
R.C.S. PARIS 441 437 779 - APE : 741G

VOTRE DEMANDE :

Vous souhaitez un audit destiné à vous permettre de connaître notamment :

- + l'adéquation entre l'identification et la valorisation de vos risques d'une part et le niveau de couverture de ceux-ci d'autre part ;
- + les éventuelles exclusions contractuelles non compatibles avec votre activité et votre organisation ;
- + les éventuelles zones de risques non couvertes par vos contrats en cours.

Vous consultez à cette fin des cabinets spécialisés parfaitement indépendants de tout assureur ou intermédiaire d'assurances afin :

- + ***de garantir une indépendance totale à cette analyse ;***
- + ***de garder une confidentialité absolue de votre démarche ;***
- + ***de bénéficier de conseils objectifs.***

Nota : A l'issue de cet audit, il pourrait être pertinent de remettre en concurrence les contrats d'assurance de votre entreprise, des prestations d'assistance à la consultation du marché et de suivi du contrat sont proposées en option.

PRINCIPES DE LA MISSION D'AUDIT :

Vous trouverez ci-dessous succinctement les principales interventions de Capsicom dans le cadre de cette mission :

1/ ANALYSE PRECISE DES DOCUMENTS EXISTANTS A SAVOIR :

- + Les polices d'assurances du périmètre retenu (voir ci-dessous) et leurs pièces annexes éventuelles (notes de couverture par exemple) ;
- + Les éventuels courriers ou notes internes / externes précisant les contrats cités ci-dessus ;
- + Les documents et éléments juridiques relatifs aux liens avec les différentes entités potentiellement concernées (maison mère, filiales, bailleur, locataire...) ;
- + Les éléments financiers (valeurs des biens...) ;
- + Les documents relatifs à la sinistralité de l'entreprise (historiques des sinistres, relevés d'incidents, d'accidents, de contentieux, etc...) ;

2/ ENTRETIENS AVEC UN OU DES REPRESENTANTS DE L'ENTREPRISE :

- + Entretiens avec un représentant de la Direction Générale et/ou des entités suivantes : services administratifs et financiers, commercial, ressources humaines, services techniques...
- + Visite du (des) site(s).

La synthèse de ces deux axes de travaux conduira à rédiger un rapport de synthèse le plus complet possible compte tenu des informations dont nous aurons connaissance.

CONTENU DETAILLE DE LA PRESTATION D'AUDIT :

Le déroulement de l'audit comprend les étapes décrites ci-après :

ETAPE 1/ IDENTIFICATION DES SOURCES D'INFORMATIONS ET ORGANISATION DE LA MISSION.

Objectifs :

Prendre connaissance de l'organisation de l'Etablissement et des modalités de réalisation de la prestation ;
Déterminer et prendre connaissance des documents qui seront nécessaires à l'étude ;

Participants :

L'Etablissement¹, CAPSICOM ;

Lieu :

Locaux de CAPSICOM – Etape réalisée lors d'un entretien téléphonique entre CAPSICOM et l'Etablissement.

ETAPE 2/ ETUDE TECHNIQUE DE CHAQUE CONTRAT.

Objectif :

Ressortir les éléments clefs (risque et périmètre assurés, niveaux de garantie, principales exclusions...), évaluer avec précision les clauses contractuelles et déterminer les marges de manœuvre de l'Etablissement ;

Participants :

CAPSICOM avec ponctuellement des demandes de renseignements auprès de L'Etablissement ;

Lieu :

Locaux de CAPSICOM ;

¹ Lorsque nous indiquons « l'Etablissement », il s'agit de la ou les personnes qui nous seront désignés par notre interlocuteur principal pour ce projet.

ETAPE 3/ ENTRETIENS AVEC DES REPRESENTANTS DE L'ETABLISSEMENT.

Objectif :

Analyser les processus à risques de l'Etablissement et évaluer leurs cohérences avec les contrats ;
Evaluer les optimisations possibles des conditions d'assurances de l'entreprise ;

Participants :

Représentants de l'Etablissement ;

Lieu :

Locaux de l'Etablissement ;

ETAPE 4/ REDACTION DE LA SYNTHESE.

Objectif :

Préparer une synthèse de la situation assurancielle de l'Etablissement à destination de la Direction Générale.

Participants :

CAPSICOM assisté ponctuellement de l'Etablissement ;

Lieu :

Locaux de Capsicom ;

Livable(s) :

Rapport dactylographié et/ou présentation PowerPoint ;

ASSISTANCE A LA CONSULTATION DU MARCHE (OPTION) :

A l'issue de l'audit et en fonction de ses conclusions, une mise en concurrence des contrats d'assurances de l'entreprise pourra être envisagée.

Dans cette hypothèse, CAPSICOM propose une prestation d'assistance comprenant les actions suivantes :

ETAPE 5/ REDACTION DE L'EXPRESSION DE BESOINS D'ASSURANCES.

Objectif :

Formaliser les exigences de l'entreprise en matière de garanties d'assurances attendues afin de permettre la consultation du Marché.

Participants :

CAPSICOM assisté ponctuellement de l'Etablissement ;

Lieu :

Locaux de Capsicom ;

Livrable(s) :

Cahier des Charges / expression de besoins d'assurances et proposition d'organisation de la consultation (assureurs / courtiers en place, ouverture du marché à d'autres acteurs...) ;

ETAPE 6/ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSULTATION.

Objectif :

Présenter le cahier des charges aux acteurs consultés et répondre aux différentes demandes durant la période de consultation ;

Participants :

CAPSICOM assisté ponctuellement de l'Etablissement (*) ;

Lieu :

Locaux de Capsicom ;

ETAPE 7/ ANALYSE DES OFFRES ET NEGOCIATIONS.Objectif :

Analyser précisément les offres reçues et présenter leurs atouts / inconvénients à la Direction Générale ;
Assister l'entreprise durant la phase de négociation afin de permettre la souscription de contrats adaptés pour l'entreprise ;

Participants :

CAPSICOM assisté de l'Etablissement (*) ;

Lieu :

Locaux de Capsicom et de l'Etablissement (présentation du rapport d'analyse des offres notamment) ;

Livrable(s) :

Rapport d'analyse des offres et mises à jour après négociation ;

ACCOMPAGNEMENT DURANT LA VIE DU CONTRAT (OPTION) :

Pour cette phase, CAPSICOM propose deux prestations complémentaires en fonction de la nécessité d'une intervention in situ (locaux de l'entreprise) ou une assistance à distance (locaux de CAPSICOM).

INTERVENTIONS IN SITU.

Notre expertise ne se limite pas à l'assurance, nous sommes experts en gestion des risques.

Ainsi notre assistance peut être de plusieurs natures :

- Conseil en gestion des risques ;
- Conseil en assurances ;
- Expertise d'assuré en cas de sinistre.

Nous mettons à votre disposition durant la période d'application des contrats d'assurances, une assistance permanente composée :

- D'un numéro de téléphone accessible durant les heures de bureau (coût d'un appel local depuis un poste fixe),
- D'une adresse e-mail dédiée.

Nous nous engageons à vous répondre dans les 72 heures sur toute question relative à la gestion des risques et des assurances.

Par ailleurs, nous pouvons vous alerter régulièrement sur les nouveautés légales ou jurisprudentielles en matière de gestion des risques et d'assurances.

En étroite collaboration avec vos services, nous pouvons vous assister dans le suivi de vos contrats d'assurance, et en particulier le contrôle des appels de prime, le suivi des sinistres (sous franchise et hors franchise), l'établissement des statistiques, etc.

Nous faisons régulièrement un point avec vos services sur l'évolution qualitative et quantitative de vos risques, et les stratégies d'assurances en découlant, afin de vous aider à maintenir vos assurances en adéquation totale avec vos besoins.

Enfin, nous vous assisterons en tant que de besoin dans le cadre de procédures d'expertises amiables contradictoires.

Nous pouvons également assister votre établissement dans les relations avec les assureurs, et en particulier en ce qui concerne le suivi statistique financier du coût des assurances et des sinistres (dans et hors franchises), sur la base des tableaux de bord.

En complément, nos experts sont susceptibles d'intervenir pour des prestations d'audits, de conseil dans différents domaines liés au risque et notamment :

- Les risques d'incendie et d'explosion (Directive ATEX par exemple) ;
- Les risques chimiques ;
- Les risques liés aux entreprises intervenants pour le compte de l'établissement ;
- Les risques routiers ;
- La gestion des situations d'urgence et de crise ;
- ...

En effet, notre métier s'appuie sur tous les domaines de risques auxquels sont exposés les entreprises et établissements publics ou privés pouvant aller jusqu'à la cartographie complète des risques et la gestion des crises.

Nos interventions s'effectueront sur la base d'un bon de commande précisant un nombre de jours de travail et les honoraires correspondants.

ASSISTANCE A DISTANCE.

Pour toute interrogation de l'entreprise ne nécessitant pas d'intervention in situ, nous proposons notre service d'assistance à distance « Programme Safety » décrit dans la fiche jointe.

Cette prestation prend en compte toutes le traitement de toutes les questions pouvant être posées par l'entreprise pendant la durée du Marché d'assurance et notamment :

- Pour le calcul et/ou la vérification des appels de prime ;
- Pour le suivi des sinistres ;
- Pour l'analyse et le cas échéant la validation d'éventuels avenants ;
- ...

Tenant compte de la valeur ajoutée pour CAPSICOM en terme de retour d'expérience, (cf. Fiche) cette prestation est incluse pour la durée du marché sans surcoût.

Le fonctionnement de cette prestation est décrit en annexe (**Programme Safety**).

Il ne fait l'objet d'aucune facturation.

MOYENS HUMAINS :

La prestation proposée par CAPSICOM serait réalisée par Guillaume FRUGIER, Associé Gérant de CAPSICOM, qui intervient régulièrement sur ces dossiers depuis 2002.

Il tiendra systématiquement informé l'un des collaborateurs de CAPSICOM (Jean Pierre NEVE) afin de garantir un suivi et une pérennité de la prestation en cas d'imprévu (incident, accident...).

Guillaume FRUGIER, Associé - gérant de CAPSICOM, est titulaire d'un diplôme d'Ingénieur et a été formé à la gestion des risques et assurances. Il intervient comme formateur dans le cursus certifiant du CEFAR proposé par l'AMRAE Formation (Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise).

Après une expérience professionnelle de plus de 15 ans dans le conseil, Guillaume a participé à la création de CAPSICOM en 2002 et intervient aujourd'hui pour des missions de conseil ou de formation en gestion des risques et des assurances chez des grands comptes, des PME et des établissements publics en France et à l'étranger.

Jean Pierre NEVE, Ingénieur prévention certifié CNPP, effectue depuis plus de 12 années chez CAPSICOM des prestations d'audit, conseil et formation dans le domaine de la gestion des risques.

Jean-Pierre, de formation Ingénieur en génie des procédés, a une parfaite connaissance des questions d'incendie et explosion et des processus de prévention de ces risques.

ANNEXE - PROGRAMME SAFETY :

Réf : 005 Org 14 Prg Safety RM

Date : 7 janvier 2014

PROGRAMME SAFETY

Durant la période de validation du contrat avec l'Établissement et pendant la durée du Marché d'assurance, nous proposons gratuitement une prestation d'assistance à la mise en œuvre de la fonction de gestion des risques chez les clients de CAPSICOM.

Concrètement, nous mettons à disposition de l'entreprise :

- ✚ une adresse e-mail dédiée destinée à permettre de poser des questions relatives à la gestion des risques(*) et le programme d'assurance en cours :

safety@capsicom.net

- ✚ un numéro de téléphone en horaires ouvrables (de 9 heures à 18 heures - coût d'un appel local) permettant de contacter nos services :

09 51 70 81 04 – (demander votre interlocuteur habituel)

- ✚ Une information régulière sur les questions pertinentes de l'actualité en matière de gestion des risques ;
- ✚ Une assistance technique à distance pour l'utilisation de la Base de Données informatique (si le client utilise l'une des bases Cap-DU, Cap-CDT ou Cap-RISK) ;

() Deux situations peuvent se rencontrer :*

- le sujet a déjà été traité par CAPSICOM, une réponse issue de notre base de données sera transmise sous 48 heures par mail à l'entreprise ;*
- le sujet n'a jamais été traité par CAPSICOM, nos experts l'étudieront et transmettront à l'entreprise une réponse par email dans un délai pouvant être plus long mais inférieur à 15 jours.*

Ces questions et nos recherches permettent d'enrichir les bases de données et la formation des consultants de CAPSICOM.

Cette assistance est effectuée exclusivement à distance (par téléphone ou email) et ne prévoit aucun déplacement sur site client.

La présente fiche est remise à l'entreprise qui peut la diffuser à l'ensemble des personnels ayant été concernés par l'intervention de CAPSICOM.